

## **LES BALKANS VUS DU VATICAN LES CRISES DE BOSNIE ET DU KOSOVO**

*Christine de MONTCLOS*

Les peuples heureux ont une histoire mais celle-ci ne saurait mobiliser l'attention du gouvernement de l'Eglise catholique qui demande seulement la liberté et le respect des conditions d'exercice de sa mission. Les peuples qui s'entretuent ont, en revanche, toutes les raisons d'inquiéter les responsables de la diplomatie vaticane.

Les crises qui secouent les Balkans depuis 1990-1991 se produisent en Europe, un continent qui est étroitement lié à l'histoire de la chrétienté, et surtout pour lequel le Vatican (terme que nous utiliserons pour désigner le sujet de droit international qu'est le Saint-Siège) a un projet, celui d'une Europe réunifiée après une séparation née artificiellement de conflits idéologiques. Il faut se rappeler la Conférence sur la paix et la sécurité en Europe, demandée par les pays d'Europe de l'Est en 1969, envisagée sans conviction par ceux de l'Ouest, et vivement encouragée par le Vatican<sup>1</sup>, car jugée de nature à faire cesser la division du continent. Sans entrer dans les détails des négociations et des résultats obtenus, qui ont été finalement bénéfiques pour l'Ouest car favorables à l'expression des aspirations à la liberté, il faut savoir que les dix principes de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, adoptés par consensus en 1975, constituent un véritable code de conduite pour les 35 pays signataires. Parmi ces principes figure notamment celui du règlement pacifique des différends.

Or, dans cette Europe, qui fut à feu et à sang, un demi siècle auparavant, qui s'était promis un avenir plus radieux en s'engageant à Helsinki sur des bases saines, on se bat à nouveau, comme s'il n'était pas possible d'exorciser un passé tragique que l'on espérait dépassé.

---

<sup>1</sup> Sur le Vatican et la CSCE, on pourra se reporter à C. de Montclos « Le Saint-Siège et la construction de l'Europe » et G. Rulli « Le Saint-Siège et la sécurité en Europe (1972-1994) » in *Le Vatican et la politique européenne*, Paris, Mame, 1994.

Ces combats posent évidemment question. La communauté internationale doit-elle intervenir et comment ? Le recours à la force est-il légitime et dans quelles limites ? Sommes-nous, en d'autres termes, dans une situation de guerre juste ?

On se bat, non pas seulement entre armées mais d'une manière particulièrement douloureuse pour les populations civiles. C'est le drame de la purification ethnique devenue moyen de conquête territoriale. Ce sont les images tragiques de foules chassées de chez elles, en raison de leur appartenance culturelle. Or le Vatican, considérant comme de sa mission première de soulager les détresses des hommes, à quelque camp qu'ils appartiennent<sup>2</sup>, est plus qu'aucun autre acteur diplomatique interpellé par de tels drames. Mais comment apporter une aide humanitaire sur des champs de bataille sans définir le rôle des militaires et les limites de leur action ? Il est clair que l'armée doit être présente mais dans quelles limites ? Quelles peuvent être, à cet égard, les conseils ou les consignes d'une autorité morale ?

Cette crise si grave tant sur le plan politique que sur le plan humanitaire se produit en outre dans une région charnière. La frontière historique entre Rome et Byzance passe en Bosnie-Herzégovine. Celle qui séparait l'Empire austro-hongrois de l'Empire ottoman s'est déplacée au cours des siècles dans ce qui était, récemment encore, la Yougoslavie, ceci se traduisant par la présence en Bosnie, et surtout au Kosovo, de populations islamisées. Il faut évidemment se demander quelles ont été les incidences sur les positions vaticanes de ces cohabitations religieuses et si la différence de situation des catholiques, minorité non négligeable en Bosnie (de l'ordre de 18 % de la population), minorité plus que modeste au Kosovo (de l'ordre de 60 000 sur plus de deux millions d'habitants en 1998), a eu des conséquences dans les appréciations romaines.

#### *La proclamation d'un droit-devoir d'ingérence en Bosnie*

Inutile de revenir sur le détail des faits : des agressions qui sont l'oeuvre des Serbes se produisent en Bosnie-Herzégovine immédiatement après la proclamation de l'indépendance de ce pays qui demande l'intervention de l'ONU.

---

<sup>2</sup> C'est d'ailleurs en raison de son activité en faveur des réfugiés au cours de la deuxième guerre mondiale que le Saint-Siège a été invité par le Conseil économique et social de l'ONU à siéger au Conseil exécutif du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

C'est essentiellement dans le cadre de la CSCE que le Vatican s'exprime sur la crise. Il est fréquemment question de démission de l'Europe, dans un discours particulièrement sévère à son égard. C'est de faillite de l'humanisme européen que l'on parle, en effet, à Rome. Le conflit est considéré comme une affaire intérieure de l'Europe, ce continent qui s'est donné, à Helsinki, un code de conduite et qui ne le respecte pas. Le mémorandum adressé par le Saint-Siège au président en exercice de la Communauté européenne le 15 avril 1992<sup>3</sup> était une manière de mettre les Etats devant leurs responsabilités, en particulier celle de garantir une indépendance qu'ils avaient reconnue. Il constituait un appui à la demande d'intervention internationale des autorités bosniaques, et enlevait en même temps toute légitimité aux aspirations des Serbes de Bosnie qui, il ne faut pas l'oublier, avaient boycotté le référendum d'indépendance du 28 février 1992, ou des Croates d'Herzégovine qui vont proclamer le 3 juillet une république d'Herceg-Bosna. Les autorités romaines dénoncent tout à la fois les ethnocentrismes et les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire<sup>4</sup>.

Puis, c'est le coup de tonnerre avec la découverte, en Bosnie serbe, de camps d'internements destinés aux Musulmans bosniaques, une découverte dont l'archevêque de Zagreb se fera, le 31 juillet 1992, le messager atterré, dénonçant un véritable génocide<sup>5</sup>. A cette époque, la guerre change de nature et l'on sent bien qu'il faut défendre certaines valeurs contre un nationalisme expansionniste et « expulsionniste », dont l'arme est la purification ethnique conduite par les Serbes de Bosnie, avec l'aide de la Serbie.

C'est pour tenter d'arrêter ce processus que le cardinal-secrétaire d'Etat Sodano, deuxième personnage du Vatican, proclame quelques jours après ces révélations, le 6 août 1992, que les Etats ont « le droit et le devoir d'ingérence »<sup>6</sup>.

On peut discuter les termes choisis, qui témoignent de la complexité du problème et de la difficulté d'adapter les exigences morales aux lois politiques. Mais ils traduisent sans ambiguïté l'obligation d'intervention

---

<sup>3</sup> Texte cité dans C.de Montclos, *Le Vatican et l'éclatement de la Yougoslavie*, Paris, P.U.F., 1999, p.246

<sup>4</sup> Intervention à la CSCE de mai 1992, *Osservatore Romano*, édition française, (O.R.F.), 12 mai. Ce journal, auquel il est facile de se reporter, publie l'ensemble des interventions du Saint-Siège aux réunions de la CSCE.

<sup>5</sup> *Documentation catholique* (D.C.), 6-20 septembre 1992. Cette revue, à laquelle on peut également se reporter facilement, publie toutes les interventions importantes du pape et des autorités romaines.

<sup>6</sup> *Osservatore Romano* (O.R.), 8 août 1992.

faite à la communauté internationale et en tout premier lieu à l'Europe, avec l'idée que son attentisme est lui-même la cause de la situation actuelle, et qu'elle a un devoir d'assistance à populations en danger. Chacun s'accorde à reconnaître que l'absence d'intervention internationale à l'automne 1991 en Croatie, et plus précisément à Vukovar, a persuadé les Serbes de leur impunité et a renforcé leurs audaces.

Ce devoir d'intervention a des motivations qui sont avant tout humanitaires mais qui recouvrent des objectifs plus larges puisqu'il importe, dit le Cardinal, de « désarmer ceux qui veulent tuer...d'arrêter la main de l'agresseur ». C'est le refus de l'alibi humanitaire, l'affirmation que s'il faut secourir les personnes, en particulier en ouvrant des couloirs humanitaires, il importe également de s'attaquer aux causes des détresses, ce qui ne saurait exclure un accompagnement de type militaire. Un agresseur est implicitement sinon nommément désigné, et cet agresseur est la Serbie. Il doit être mis hors d'état de nuire. La condamnation de toute guerre d'expansion ethnique et de toutes les violations qu'elle entraîne sera renouvelée régulièrement<sup>7</sup>, dans l'indignation que suscitent les opérations de purification ethnique conduites par les Serbes à l'encontre des Musulmans. L'inquiétude est permanente et, selon les termes utilisés en novembre 1992 par la délégation vaticane à la CSCE, « tout ce qui a été construit en Europe est en train de devenir lettre morte ». Comme le redira le pape en janvier 1993 dans son traditionnel discours au corps diplomatique, « lorsque des populations sont en train de succomber sous les coups d'un injuste agresseur, les Etats n'ont plus le droit à l'indifférence ».

Les conséquences à tirer de telles déclarations sont loin d'être évidentes.

Comment en effet, ouvrir, en temps de guerre, des couloirs humanitaires, sans disposer du soutien de l'armée ?

La persuasion a peu de chances d'aboutir à un désarmement effectif. Le problème du recours à la force par ou pour un Etat en situation de légitime défense est évidemment posé mais rien n'est dit, en réalité, sur les moyens de désarmer ou d'arrêter un agresseur et l'on va sentir, tout au long du conflit, une grande hésitation à se prononcer en des termes qui pourraient constituer une incitation à s'engager militairement. Faire tout ce qui est possible, mettre les responsables hors d'état de nuire, ne rien négliger de ce qui est humainement possible, avoir le courage de la paix : telles sont les expressions utilisées par les autorités romaines pour qui la guerre est

---

<sup>7</sup> Voir l'intervention du 16 septembre 1992 à la CSCE, le discours du pape au corps diplomatique de janvier 1993 et son discours à Sarajevo du 8 septembre (D.C.16 octobre).

toujours un échec et de toute façon l'ultime recours. Pour elles, ceci d'ailleurs à la différence du clergé local dont les positions sont beaucoup plus radicales, un engagement militaire ne peut être conduit que de manière ponctuelle et mesurée, et après épuisement de tous les autres moyens. Mais il ne saurait être exclu et il le sera de moins en moins au bord du Tibre avec l'aggravation de la situation en 1994 (attentat du marché de Sarajevo, attaques des enclaves musulmanes de Bilhac, de Srebrenica et de Gorazde). Il est clair pour le Vatican qu'il y a des agresseurs et des victimes, que le droit international et le droit humanitaire sont violés, que tout cela impose une réaction ferme et concertée de la communauté des nations<sup>8</sup>. La création de la Force de réaction rapide, en juin 1995, est accueillie avec soulagement par les responsables catholiques. A cette époque, il importe de relâcher la pression sur les enclaves musulmanes dont la situation est jugée dramatique. La recherche inlassable de la paix ne saurait exclure la guerre, mais une guerre de défense, qui n'a pas pour objectif de remettre en cause, par la force par conséquent, les frontières des Etats.

Rome, comme d'ailleurs l'ensemble du clergé catholique local (à la seule exception de certains franciscains d'Herzégovine), s'est toujours prononcé contre le partage de la Bosnie-Herzégovine. Le Vatican a même été l'un des seuls à défendre le principe de l'intégrité de cet Etat composite et hétérogène, accueillant de ce fait avec circonspection les propositions successives de règlement de la question bosniaque, qui se situaient dans une logique de partition et dont le mérite essentiel se bornait à mettre fin aux affrontements. Il se refuse à cautionner des situations de fait, imposées par la force au prix de la violation des droits, qui ne sauraient conduire à une paix durable<sup>9</sup>. Il considère d'ailleurs que c'est une illusion de penser que séparer les communautés peut permettre l'instauration d'une telle paix. Il y a, à cet égard une convergence de fait entre les positions de Jean Paul II et celles d'Alija Izetbegovic. Il est inutile de préciser qu'une paix juste et durable impliquait, dans l'esprit du Vatican, le retour chez eux de tous les réfugiés et un traitement égal pour les trois communautés.

#### *L'appel à l'arrêt des combats au Kosovo*

Province désormais à 90 % albanophone, et à 80% musulmane, le Kosovo a opté longtemps, selon les consignes d'Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo, pour une action pacifique en faveur d'une

---

<sup>8</sup> Discours du pape au Corps diplomatique de janvier 1995.

<sup>9</sup> En ce sens, déclaration du représentant du Saint-Siège au sujet des accords de Paris de septembre 1995 à l'OSCE, Prague, 21 mars 1996.

indépendance jugée d'autant plus indispensable que toute autonomie lui a été retirée par les Serbes en 1989. Consciente du caractère explosif de cette situation, la communauté de Sant'Egidio, proche du Vatican, avait obtenu en septembre 1996 que soit signé entre S.Milosevic et I.Rugova un accord assurant aux Albanais l'accès aux écoles et aux universités qu'ils avaient perdu depuis 1991, mais l'accord n'avait pas été respecté. Les Albanais du Kosovo étaient en droit de considérer que leur Etat, confisqué par les Serbes, n'était plus légitime. Devant l'échec de la résistance passive et l'indifférence internationale, les Albanais se radicalisent. L'UCK, armée de libération du Kosovo, commence à faire parler d'elle fin 1997. L'armée serbe contre attaque en mars et en juin et les populations civiles en sont les premières et les plus nombreuses victimes. Dès juin 1998, l'exode commence (on comptera 230 000 réfugiés, soit près de 10 % de la population, dès septembre 1998 et plus de 900 000 en juin 1999<sup>10</sup>). Les Albanais demandent une présence internationale et leur parlement parallèle admet la légitimité de l'usage de la force pour parvenir à l'indépendance (23 juillet 1998). La menace pour la paix est réelle, comme le risque de déstabilisation de la région.

Rome se refuse à qualifier de terroristes les membres de l'UCK<sup>11</sup>. Le pape souhaiterait, quant à lui, des solutions respectueuses de la liberté et des droits des populations<sup>12</sup>, qui devraient être, bien entendu, négociées et pacifiques<sup>13</sup>. Mais en octobre 1998, alors que l'on donne pour quasiment certaine une intervention de l'OTAN, Jean Paul II, en voyage en Croatie, demande sans plus de précisions que la communauté internationale aide à soulager les populations et le chef de la diplomatie vaticane évoque en termes généraux le recours à une force internationale humanitaire.

Après le massacre de quarante cinq villageois albanais à Racak, le 20 janvier 1999, le cardinal Sodano reprend les termes qu'il avait utilisés en 1992 sur la nécessité de désarmer l'agresseur, se situant par conséquent dans la stricte logique d'une intervention humanitaire d'assistance à des populations en danger. De fait, le 21 mars, alors que les vérificateurs de l'OSCE viennent d'évacuer le Kosovo, signe d'une recours imminent à la force, Jean Paul II demande que soient trouvées « des solutions respectueuses de l'histoire et du droit »<sup>14</sup>. En d'autres termes, il s'agit

---

<sup>10</sup> Chiffres fournis par le HCR, *La Croix*, 21 juin 1999.

<sup>11</sup> Le seul évêque catholique de la région, Mgr Sopi, voit dans l'action de l'UCK non pas une opération terroriste mais une réaction de légitime défense. Voir sur ce point *Trente Jours*, Paris, mars 1998.

<sup>12</sup> Déclaration du 8 mars 1998, à l'occasion de l'Angelus, *O.R.F.*, 10 mars.

<sup>13</sup> Déclaration du 7 juin 1998, dans les mêmes circonstances, *O.R.F.*, 9 juin.

<sup>14</sup> *O.R.F.*, 23 mars 1999.

d'organiser la cohabitation des deux communautés, celle qui a là une longue histoire et celle qui a le droit d'y vivre parce qu'elle y est née, dans le cadre territorial existant.

L'intervention de l'OTAN est déclenchée le 24 mars 1999 après quelques six mois de pourparlers avec Milosevic, en conséquence de son refus de respecter les résolutions de l'ONU de l'automne 1998, puis le plan de paix proposé par la Conférence de Rambouillet réunie en février, lequel prévoyait la présence d'une force internationale pour faire respecter l'accord politique d'autonomie du Kosovo. Cette intervention, qui a lieu au nom de la défense des droits de l'homme, et par conséquent pour une juste cause, même si d'autres motivations ne sont pas nécessairement exclues, est accueillie au Vatican avec la plus grande réserve et donne lieu de sa part à une offensive diplomatique sans précédent. Le pape demande en personne le 25 mars « que les armes se taisent et que reprenne le dialogue et que l'on arrive, avec la contribution de tous, à une paix juste et durable », ce qui laisserait entendre que les accords de Rambouillet n'avaient pas atteint ce but<sup>15</sup>. Les mots prononcés par Pie XII en 1939 (« Rien n'est perdu par la paix, tout peut l'être par la guerre ») sont même repris tels quels par le Directeur de la salle de presse. Et les appels à la paix seront renouvelés à plusieurs reprises (les 24 mars, 11 avril et 2 mai notamment). Jean Paul II reçoit également, le 30 mars, le président de la République italienne et le fait que l'Italie ait mis à la disposition de l'aviation américaine ses bases militaires n'y est peut-être pas étranger. La Secrétairerie d'Etat est en contact constant avec l'ONU et tous les pays concernés pour qu'ils mettent fin aux bombardements, des bombardements qui, comme la purification ethnique elle-même, apparaissent aux yeux de Rome comme des obstacles à la paix<sup>16</sup>. Tous les ambassadeurs sont convoqués et informés des positions vaticanes. Il importe d'arrêter immédiatement les opérations militaires et d'organiser une aide humanitaire. Enfin et surtout, événement tout à fait exceptionnel, le 1<sup>er</sup> avril, le ministre des Affaires étrangères du Saint Siège, Mgr Tauran, se déplace lui-même pour tenter de convaincre Milosevic d'accepter une trêve, à l'heure où catholiques et orthodoxes célèbrent, à une semaine d'intervalle, la fête de Pâques. Le pape demande personnellement, après un vibrant appel à la paix, l'ouverture de couloirs humanitaires. Après le refus par l'OTAN de la proposition de trêve de Milosevic, dont la sincérité pouvait, il est vrai, être mise en doute, la diplomatie vaticane va se désolidariser de l'intervention, en précisant qu'une ingérence humanitaire n'équivaut pas à

---

<sup>15</sup> Telle semble être l'interprétation de revue italienne *La Civiltà Cattolica* du 17 avril 1999, réputée proche du Saint-Siège.

<sup>16</sup> *La Civiltà cattolica*, 17 avril 1999.

une intervention armée<sup>17</sup>. Ce qu'elle souhaite est la présence d'une force de paix pour aider les populations<sup>18</sup>. Elle s'inquiète, l'intervention, le 6 avril, de son représentant à une réunion du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés en témoigne, de la situation de ces réfugiés, des personnes disparues, de la pose des mines dans les régions frontalières, des personnes à qui leurs papiers sont confisqués lorsqu'elles quittent le Kosovo et qui risquent de devenir apatrides<sup>19</sup>.

Il était clair que l'action de l'OTAN était juridiquement contestable. A la différence de la Bosnie, le Kosovo n'est pas un Etat indépendant. Il fait partie intégrante du territoire de la Serbie et il a même perdu son statut d'autonomie en 1989. Toute intervention se heurte à la règle de non ingérence dans les affaires intérieures des Etats, inscrite dans la Charte de l'ONU. Un Etat peut toujours demander une intervention de l'ONU, c'est ce qu'a fait la Bosnie. Mais l'ONU ne peut intervenir dans le territoire d'un Etat sans le consentement de celui-ci, sauf si le Conseil de Sécurité considère qu'il y a danger pour la paix. L'OTAN n'avait pas respecté les règles du droit international, une donnée que le Saint-Siège a toujours considérée comme primordiale, même si l'on avait pu jouer sur l'ambiguïté de la résolution 1199 du Conseil de Sécurité, du 23 septembre 1998, laquelle n'excluait pas véritablement le recours à la force (elle envisageait des « mesures supplémentaires » en cas de non respect par les Serbes d'un cessez le feu et du retrait de ses troupes).

Au delà de cet argument quelque peu formel puisqu'il était évident qu'il y avait danger pour la paix mais que ni la Chine, ni la Russie, ne se prononceraient dans le sens de l'intervention, bloquant ainsi le processus de décision, ce qui semble avoir été décisif est en réalité l'évaluation politique de la situation et plus précisément celle des risques. Intervenir sans mandat juridiquement conforme dans une zone qui fut longtemps une chasse gardée soviétique, quelle qu'ait pu être la liberté prise par le titisme, chez un frère slave de la Russie et contre le gré de celle-ci, avec un éventualité d'extension du conflit, dans une zone ethniquement complexe, était sans aucun doute considéré comme une opération dangereuse. « Dans l'espace balkanique, tout se tient », disait Jean Paul II dans son discours aux diplomates de janvier 1999. Ce qui se passe au Kosovo a d'immédiates répercussions dans toute la région, en particulier, au Monténégro, en Albanie et en Macédoine, qui succombent sous le poids des réfugiés et

---

<sup>17</sup> Interview du nonce à Belgrade, *Avvenire*, Rome, 8 avril 1999.

<sup>18</sup> Intervention du 29 avril 1999 à l'OSCE.

<sup>19</sup> *O.R.F.*, 13 avril.

risquent la déstabilisation. Cette crainte est exprimée clairement dans l'intervention du 6 avril, déjà évoquée.

La volonté de réinsérer l'ONU dans le processus de règlement est sans ambiguïté. Dans une lettre adressée le 27 avril à Kofi Annan<sup>20</sup>, à la veille de son départ pour l'Europe, Jean Paul II souhaite bien entendu un plein succès à ce voyage. Il apprécie en réalité, et il l'écrit, que l'ONU retrouve sa place dans la gestion de la crise, que « le droit et les institutions puissent se faire entendre et ne soient plus étouffés par le fracas des armes », des négociations patientes, loyales et réalistes étant seules capables de mettre un terme à la crise. Cette réinsertion de l'ONU est, d'ailleurs, une manière de réinsérer en même temps la Russie, dangereusement écartée du jeu diplomatique et militaire.

On pouvait au surplus contester les moyens utilisés par les Occidentaux. Il n'était guère évident de faire cesser les opérations conduites par les Serbes à l'égard de la population albanaise du Kosovo par de seules interventions aériennes. Comme l'a écrit Paul Virilio<sup>21</sup>, « on ne bombarde pas une guerre civile ». Ce combat inégal, loin de contribuer à apaiser les tensions, avait toutes les chances de les exacerber, en multipliant les destructions et le nombre des victimes civiles, sans avoir la certitude d'atteindre l'objectif essentiel qui était d'affaiblir l'armée serbe, avant une éventuelle mais incertaine intervention terrestre. De fait, il apparaîtra que cette armée semble avoir peu souffert, contrairement à la population elle-même. Dans une importante intervention à l'OSCE, le 29 avril, le représentant du Vatican avait d'ailleurs rappelé que celui-ci avait souhaité la présence d'une force de paix internationale sur le terrain afin d'aider les populations à vivre ensemble dans la paix, une définition de l'interposition en quelque sorte, une option que la diplomatie vaticane avait tenté sans succès de faire accepter par les deux camps dès le début des raids aériens.

Enfin, et ceci est essentiel, on mesurait au Vatican combien l'enjeu du conflit était exceptionnel dans l'esprit des Serbes. Leur Etat, leur langue, leur culture et bien entendu leur Eglise seraient nés au Kosovo, berceau de leur histoire. Même s'il s'agit d'une reconstruction que beaucoup jugeront quelque peu mythique<sup>22</sup>, on pouvait supposer que la Serbie ferait tout pour ne pas le perdre. Milosevic semblait prêt à supporter les bombardements tant qu'il n'était pas parvenu à ses fins de purification ethnique dont la poursuite

---

<sup>20</sup> *O.R.F.*, 4 mai 1999.

<sup>21</sup> *Figaro littéraire*, 6 janvier 2000.

<sup>22</sup> On peut certes contester l'existence d'un critère historique d'antériorité d'un peuple sur un autre, chacun étant persuadé d'être arrivé le premier dans un territoire donné. Cf notamment M.Kallashi, « Le Kosovo, otage du pouvoir serbe », *Esprit*, mai 1999.

s'accéléra effectivement avec les raids aériens. Il semblait également prêt à pratiquer la politique du pire, au risque d'embraser toute la région pour ne pas céder. Bien plus, en défendant le Kosovo, Milosevic avait toutes les chances de rassembler autour de lui ses compatriotes, si hostiles puissent-ils être à sa politique par ailleurs.

Si l'autorité agissante n'est pas totalement légitime, si les conséquences peuvent être pires que le mal, et si les chances de succès sont faibles, l'intervention devient inutile et dangereuse. On retrouve les conditions de la guerre juste, qui s'appliquent tout naturellement aux interventions humanitaires.

La position romaine ne sera que partiellement justifiée par les faits puisque Milosevic acceptera finalement le 9 juin, après 78 jours d'un véritable pilonnage, de retirer les troupes serbes du Kosovo et leur remplacement par celles de la KFOR. Mais, un an plus tard, le président yougoslave est toujours au pouvoir et l'espoir d'un Kosovo multiethnique et démocratique paraît bien fragile, tant l'épuration ethnique se poursuit, dans l'autre sens cette fois, en dépit de la présence d'une administration et de troupes onusiennes telles que pouvaient les souhaiter les autorités romaines.

#### *Le rôle du facteur religieux*

Quel a été, dans ce contexte, le rôle du facteur religieux ? Les développements qui précèdent tendraient à prouver qu'il n'a pas été primordial, ou que, tout au moins, il s'est effacé devant d'autres priorités.

Il est un premier constat, et T.Mazowiecki en fait état dans le rapport qu'il a remis à l'ONU en novembre 1992, qui vaut au moins pour la Bosnie : le conflit n'a pas un caractère religieux. Le pape manifeste d'ailleurs un très grand souci d'enlever aux affrontements toute motivation religieuse<sup>23</sup>, ne serait-ce que pour éviter de paraître déclarer la guerre au monde orthodoxe. Pour le Vatican, en tout état de cause, l'agresseur n'est pas tant la Serbie orthodoxe que le régime politique qui gouverne ce pays. Ceci n'exclut pas que des lieux de culte figurent parmi les cibles des combattants mais cette interprétation culturelle du conflit, qui a pu exister localement n'est nullement celle de Rome. Le Vatican, tout au contraire, s'efforce de multiplier les contacts entre responsables religieux, qu'ils soient chrétiens ou non chrétiens, avec la conviction que de tels contacts peuvent contribuer à apaiser les esprits.

---

<sup>23</sup> Discours du 3 novembre 1994 à la Conférence des religions pour la paix, *O.R.F.*, 8 novembre 1994.

D'ailleurs, si les catholiques ont appelé à l'aide en Bosnie, leur Eglise a toujours eu à cœur de défendre les populations de toute appartenance religieuse et en particulier les populations musulmanes qui constituent plus de la moitié des victimes de la guerre<sup>24</sup> et en faveur desquelles a été invoqué solennellement un droit-devoir d'ingérence humanitaire en 1992.

Une progression de l'Islam a-t-elle été envisagée et a-t-elle pesé dans les orientations de la diplomatie vaticane? On ne saurait nier que cette question ait eu une incidence en Bosnie, non pas tellement en raison de la présence de l'Islam en tant que tel dans ce pays qui a une longue expérience de cohabitation conviviale, à laquelle le Vatican est très attaché, mais en raison des dangers de radicalisation dus à la montée des intégrismes<sup>25</sup>. Un dépeçage de la Bosnie au double profit de la Serbie et de la Croatie, que ces deux Républiques n'ont pas été sans souhaiter, aurait livré à elle-même une petite Bosnie musulmane dont l'isolement et la frustration auraient porté les germes de nouveaux conflits.

La réponse est moins simple en ce qui concerne le Kosovo.

Le Vatican, on l'a vu, a largement pris en compte la dimension affective et culturelle du Kosovo pour les Serbes et en particulier le fait que les plus anciens monastères serbes y sont situés. Il sait que la seule institution nationale serbe a été pendant des siècles l'église orthodoxe autocéphale, que le patriarche est le patriarche des Serbes et non le patriarche de Serbie et que le nationalisme serbe a, de ce fait, une coloration religieuse, et ceci même dans le contexte d'un régime communiste<sup>26</sup>. Il sait également que la nation serbe n'a pas de cadre territorial de référence et se crée ainsi des espaces nationaux, certes mythiques comme celui du Kosovo, mais d'autant plus dangereux.

Cette prise en compte s'inscrit-elle dans le cadre plus large du rapprochement des Eglises chrétiennes et en particulier de ce deuxième « poumon » que constitue, aux yeux de Jean Paul II l'Eglise orthodoxe ? C'est vraisemblable. Le Saint-Siège avait probablement à se faire pardonner, aux yeux des Serbes, son attitude au moment de l'indépendance de la Croatie, une indépendance qu'il n'avait peut-être pas favorisée, et ceci à la différence des responsables catholiques locaux, mais qu'il avait en tous cas

---

<sup>24</sup> Ce qui correspond approximativement à la répartition de la population, cf Nikola Kovac, *Bosnie, le prix de la paix*, Paris, Michalon, 1995, p.119.

<sup>25</sup> Le Cardinal Puljic, archevêque de Sarajevo, exprimera clairement sa préoccupation à cet égard. Cf *La Croix*, 5 juin 1996.

<sup>26</sup> Cf. Jean -Arnault Derens, « L'impossible nation serbe », *Etudes*, février 1999.

accueillie sans déplaisir. Il avait pour cette raison fait l'objet à l'époque d'une campagne de dénigrement particulièrement virulente en Serbie, dans ce pays où Jean Paul II n'avait pu se rendre en 1994 du fait de l'opposition de l'Eglise orthodoxe serbe. Ce sont également les Serbes qui avaient alors fait échouer l'étape à Sarajevo, tant désirée par le pape qui ne s'y rendra qu'en 1997, après les accords de paix. Mais les positions, depuis, s'étaient rapprochées, en même temps d'ailleurs que l'Eglise orthodoxe serbe, longtemps favorable au pouvoir en place à Belgrade et au projet de Grande Serbie, prenait ses distances à l'égard du régime de Milosevic. Mgr Tauran rencontre le patriarche orthodoxe Pavle lorsqu'il se rend à Belgrade. Quant aux relations entre le Vatican et le patriarcat de Moscou, elles se sont également nettement améliorées et si le patriarche Alexis n'a pas de mots assez durs pour qualifier l'intervention de l'OTAN<sup>27</sup>, il est également hostile à une aide de la Russie à la Serbie. Sa mission de paix à Belgrade est fort bien accueillie au bord du Tibre, comme en témoigne la lettre d'encouragement et de vœux de réussite que lui adresse Jean Paul II à cette occasion, le 18 avril 1999<sup>28</sup>. Il est clair que la convergence des attitudes sur l'intervention de l'OTAN ne saurait nuire à la cause œcuménique favorisée par des contacts désormais fréquents au point de permettre un voyage du pape à Bucarest en pleine guerre du Kosovo, alors que des divergences sur ce point crucial eussent été lourdes de conséquences. Une rencontre bilatérale entre le Saint-Siège et le patriarcat de Moscou, prévue pour les 25 et 26 mars 1999 n'avait-elle pas été annulée en raison des opérations militaires au Kosovo? Mais on ne saurait en conclure pour autant que la volonté romaine de rapprochement des Eglises chrétiennes ait été déterminante dans la gestion du conflit, tout au plus que ce rapprochement peut être quant à lui tout à fait essentiel pour le régler. Il reste cependant que la nécessité de séparer les combattants, le constat d'une impossibilité de vivre ensemble, arguments qui avaient été décisifs au moment de l'indépendance croate, n'apparaissent plus comme prioritaires.

La présence d'une population musulmane à 80 % a-t-elle pesé dans les orientations de la diplomatie vaticane? Il serait naïf de penser que l'on puisse envisager sans regret au Vatican de voir le Kosovo devenir terre presque exclusivement musulmane et, à cet égard, le maintien des frontières serbes ne saurait nuire. Il n'existe cependant aucune intervention précise sur la question. Le Vatican a accueilli avec beaucoup d'égards Ibrahim Rugova, devenu président d'une République du Kosovo non reconnue par Belgrade, lors de son court séjour à Rome en mai 1999. C'est d'ailleurs avec l'aide de

---

<sup>27</sup> Voir *La Croix*, 26 avril 1999.

<sup>28</sup> *O.R.F.*, 4 mai 1999.

### *Les Balkans vus du Vatican*

la Communauté Sant'Egidio que Rugova, enfermé dans Pristina en pleine guerre, avait pu quitter son pays. Et le fait que ce partisan du dialogue et de la non violence qui n'a jamais caché son espoir d'une indépendance pour son pays ait souhaité rencontrer le pape à cette occasion montre bien en quelle estime mutuelle se tiennent les deux hommes qui se sont rencontrés à plusieurs reprises<sup>29</sup>. Grâce aux voyages pontificaux, l'image du catholicisme, et celle de la Papauté, en pays musulman ont évolué de manière très positive. Au surplus, l'important aux yeux de Rome n'est pas tant le tracé des frontières que la possibilité de vivre ensemble sur un territoire déterminé. Le Vatican est bien conscient du fait que la multiplication et l'ampleur des migrations dans le monde d'aujourd'hui vont multiplier les cohabitations culturelles, et que pour assurer à de telles cohabitations la sérénité indispensable, il importe de s'entendre sur des valeurs communes.

### *Au delà des différences*

La gestion de ces deux crises révèle une réelle constance de comportement, dictée par certaines données intangibles et garantie par une indépendance, sinon totale, au moins mieux assurée que celle des Etats qui ont à défendre des intérêts économiques, financiers, ou tout simplement politiques.

Le droit-devoir d'ingérence s'inscrit incontestablement dans la logique vaticane, à savoir la primauté de l'homme sur l'Etat, la subordination du second au premier et l'idée qu'il faut progressivement faire en sorte que les personnes deviennent des sujets de droit international, directement protégés dans le cadre de ce droit, au besoin par la force. La force serait dès lors utilisée dans le cadre d'opérations de police internationale, pour régler des conflits qui, plus souvent qu'autrefois, sont infra-étatiques et touchent directement et massivement les populations civiles. La guerre juste réapparaît par le biais de la guerre humanitaire qui devient éthiquement justifiée. Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de faire de la défense des droits de l'homme un mobile opérationnel d'intervention. Moyens disponibles, évaluation des risques interviennent ici, limitant d'ailleurs sensiblement l'autonomie d'appréciation d'une autorité morale. Il s'agit toujours d'évaluer, en conscience, et avec le maximum de discernement, quelle est la moins mauvaise solution, car si la guerre est toujours un échec,

---

<sup>29</sup> Voir l'interview d'Ibrahim Rugova, *Avvenire*, 17 mars 2000.

il n'est pas non plus possible d'être pacifiste et le plus faible a droit à la solidarité du plus fort. Il y a toujours un « arbitraire éthique »<sup>30</sup>.

Le respect du cadre politique des Etats existants, ou tout au moins le refus de le voir modifier autrement que de manière pacifique constituent un autre principe de base. Car les guerres de conquête ne peuvent aboutir à des paix justes et durables, critère de référence permanent pour juger les étapes de règlement d'un conflit. Seule est acceptable la négociation. La logique est légitimiste d'où l'action qui a été conduite par le Saint-Siège dans le cadre de la Conférence d'Helsinki, laquelle a retenu dans son décalogue le principe du respect de l'intégrité territoriale des Etats : une logique de respect du droit qui ne saurait être celui du plus fort.

La diplomatie vaticane résout le difficile problème de la compatibilité entre l'intégrité territoriale des Etats et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sinon en subordonnant le deuxième au premier, au moins en acceptant l'idée que le deuxième puisse être, sauf circonstances exceptionnelles, respecté dans le cadre du premier.

Sous-jacent à de tels ancrages et à ce juridisme, est en premier lieu la nécessité de respecter les règles que les Etats se sont donnés, mais aussi l'idée que le respect de droit des peuples n'implique pas nécessairement la création d'un Etat, que la Nation a d'abord une dimension culturelle et ethnique qui n'a pas nécessairement à se traduire politiquement par une indépendance, et qu'il est fort concevable de faire cohabiter plusieurs Nations dans le même Etat. Toute une tradition de prudence à l'égard du discours nationaliste, la nécessité constamment rappelée d'en subordonner la légitimité au respect de certains objectifs et de certains moyens, pourrait à cet égard être évoquée.

La défense du pluriethnisme, de la tolérance, de la convivialité non seulement se concilie parfaitement avec le respect de l'intégrité territoriale des Etats mais elle est le moyen indispensable de rendre viable cette intégrité, dans une région qui est le territoire des uns et la mémoire des autres. Et la défense à la fois utopique et réaliste de ce principe se retrouve tant en Bosnie qu'au Kosovo, aidée incontestablement par les responsables internationaux peu soucieux de modifier le tracé des frontières.

Enfin, il est clair que l'on assiste à une réévaluation du facteur religieux, qui ne doit pas constituer un facteur de discorde et de rivalités (on ne saurait tuer au nom de Dieu) mais tout au contraire contribuer à atténuer les divergences et à apaiser les conflits. Que ce soit en multipliant, avec des succès d'ailleurs inégaux, les rencontres, et en s'efforçant de traiter également toutes les confessions, comme en Bosnie, ou en respectant la

---

<sup>30</sup> Cf. J. Maïla, *Etudes*, décembre 1999.

*Les Balkans vus du Vatican*

sensibilité orthodoxe serbe comme au Kosovo, l'accent est mis, dans les deux cas, sur les objectifs communs et la communauté des valeurs, sur la nécessité de « trouver des formes nouvelles pour vivre ensemble »<sup>31</sup>. Toute l'action de l'actuel pontificat se retrouve ici.

---

<sup>31</sup> Discours du pape au Corps diplomatique, janvier 2000.